L'histoire des **mairies** du Bourg

par Serge Fiorese, conseiller municipal

Depuis sa création la commune de Saclay a dû faire face à l'accroissement de sa population et du nombre d'enfants scolarisés en école primaire.

Trois sites ont ainsi été utilisés au Bourg pour les mairies, pour quatre bâtiments, cet article en présente l'histoire.

Un quatrième site a été créé dans les années 1950 avec la mairie annexe du Val d'Albian.

La création des communes

Par décret du 14 décembre 1789, le gouvernement révolutionnaire, supprime toutes les structures d'administration civile anciennes pour créer les communes. Voici le premier des 62 articles qui constituent ce décret :

Les municipalités actuellement existantes en chaque ville, bourg, paroisse et communauté, sous le nom d'hôtel de ville, mairie, échevinats, consulats, et généralement sous quelque titre et dénomination que ce soit, sont supprimées et abolies, et cependant les officiers municipaux actuellement en service, continueront leurs fonctions jusqu'à ce qu'ils aient été remplacés.

Plus de 40 000 communes, dont la commune de Saclay, sont ainsi créées, pour la très grande majorité elles adoptent le nom et les limites des paroisses qu'elles remplacent.

L'enregistrement de l'état civil

En 1539, l'ordonnance de Villers-Cotterêts confie aux curés des paroisses l'enregistrement des baptêmes et, en 1579, l'ordonnance de Blois fixe celui des mariages et des sépultures. Le code Louis prescrit, en 1667, la tenue d'un seul registre (dit BMS) pour les trois actes. La loi du 20 septembre 1792 fixe les principes suivants : jusqu'à la fin de l'année 1792 les registres sont tenus par des curés dits "constitutionnels", puis remis aux officiers municipaux.

À partir de 1793, ce sont les naissances, mariages et décès (ou NMD) qui sont consignés dans les registres d'Etat Civil.

Le 17 novembre 1792 le maire de Saclay, par acte signé Perrier (Etienne Denis Perrier, par ailleurs garde des étangs et rigoles) déclare clos le registre des BMS de Saclay.

Le premier acte des NMD date du 26 janvier 1793, il est dressé par René Pierre Martellière élu à cette fonction "le seize décembre 1792". On note qu'il est membre du "conseil général de la commune" (le conseil municipal), et que les déclarations sont faites dans "la salle publique" de "la maison commune" (la mairie).

Le premier bâtiment était un de ceux visibles au fond, sur cette photo du début du 20e siècle prise de la place Jules Ferry

Le 1er site et ses 2 bâtiments : rue de Paris

(photo page précédente)

La chronologie utilisée dans le chapitre suivant est celle présentée par Jean-Louis Gautier dans son ouvrage "Saclay : un siècle de vie communale 1855-1955".

Le premier site, et ses deux bâtiments : rue de Paris

Sur ce site, la mairie a occupé deux bâtiments, côté pair de l'actuelle rue de Paris, ces bâtiments étaient précédemment propriété de l'Eglise et avaient certainement été saisis.

La toute première mairie a été installée, dans un des bâtiments alors accolés à l'église et démolis depuis, sans qu'il soit possible de déterminer lequel. Ce local est partagé avec l'école (créée en 1820), le logement de l'instituteur est à l'étage.
L'exigüité des locaux (6,50 par 3 mètres) est telle que la commune décide de transférer l'ensemble dans un deuxième bâtiment situé au 6 de la rue de Paris. La classe était à nouveau au rez-de-chaussée et le logement de l'instituteur à l'étage.
Pour ces deux bâtiments l'école ne bénéficiait ni d'une cour ni même d'un préau.
Sur la façade du deuxième bâtiment qui, lui, subsiste on voit sous le ravalement récent 2 panneaux dont nous n'avons pas retrouvé les mentions qu'ils supportaient.

Le deuxième bâtiment de la mairie, à sa gauche le local incendie, à sa droite l'ancien local du CEA puis l'emplacement présumé du premier bâtiment

Le projet de chambre funéraire de 1968 montre les dimensions du rez-de-chaussée

Quand ont été construits ces bâtiments et à quoi servaient-ils ?

Des bâtiments accolés à l'église il est probable que seul celui qui contenait le porche d'accès visible sur la carte postale avait un accès direct à l'église. Dans la monographie de l'instituteur, rédigée en 1899, on peut lire : A l'église sont accolées des granges (propriété de l'église jusqu'à la révolution et qui servaient à conserver les produits de la dîme).

Plan de mars 1699

Cadastre de 1809

De son côté, le plan de Saclay daté de mars 1699, semble montrer une église dégagée, alors que le cadastre de Napoléon dressé en 1809 montre que les bâtiments sont en place. Faut-il alors dater ce bâtiment du 18e siècle ?
A noter que les bâtiments qui cachaient l'arc boutant de l'église et les contreforts arrière ont été démolis dans les années 1970, car ils tombaient en ruines.

Le 2e site, rue Thomassin

Face à la place Jules Ferry (alors place des écoles)

En 1857 la commune ayant construit une nouvelle école rue Thomassin, un premier transfert de l'école et de la mairie est fait vers le rez-de-chaussée de ce bâtiment. L'étage est, à nouveau, affecté au logement de l'instituteur.

Le 2e site de la mairie, à sa droite l'école datée de 1914

Plan de l'école dressé par l'instituteur en 1899

L'exigüité du logement entraîne les plaintes de l'instituteur. Après force discussions le conseil municipal décide, en 1864, de procéder à un nouveau transfert de la mairie pour la remettre rue de Paris.
A partir de 1914 (date figurant à son fronton) la construction d'une nouvelle école est entreprise, rue Thomassin. Du fait de la guerre, cette école ne pourra être terminée qu'en 1921.
La salle d'école est alors libérée mais reste affectée à des occupations scolaires, jusqu'à l'acceptation par l'inspection académique de sa réaffectation en mairie. La mairie n'est donc réinstallée dans le local libéré qu'en 1953. Elle y restera jusqu'en 1985.
Le bâtiment est communément appelé "ancienne mairie" par les Saclaysiens.

suite page suivante ››

Le 3e site : “Les Tournelles”

Du clos de la Tournelle à la ferme des Tournelles puis à la mairie actuelle

À la fin des années 1970 le Bourg fait l'objet d'un grand projet d'aménagement : la ZAC des Prés Basques. Dans ce contexte la commune, qui souhaite faire réaliser de nouveaux équipements communaux dont une nouvelle mairie, décide d'acquérir la ferme des Tournelles.

La troisième mairie, aménagée en 1983-1985

La ferme des Tournelles était une des plus belles fermes de Saclay, elle s'étendait de l'actuelle place de la mairie jusqu'à la RD 36. La commune fait l'acquisition de la ferme auprès de l'AFTRP (Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne, aménageur de la ZAC), en avril 1983. Cette agence a été chargée au préalable d'acquérir la ferme (par voie d'expropriation) auprès de la famille Cartault qui en était propriétaire.

Les principaux travaux réalisés par la commune comportent :

• La réalisation de la mairie par rénovation de la maison d'habitation (du XIXe siècle), au centre de la photo et l'aménagement en locaux commerciaux et d'habitation de l'immeuble "STER" (occupé depuis 1966 par la Société Technique d'Etudes et de Recherches), à gauche sur la photo.

• La construction de l'extension de l'école, après démolition de la grange visible à droite sur la photo, la construction de la salle Lino Ventura, après démolition d'une grange, non visible.

• Le percement de la rue de la grange (devant la mairie), sur l'emplacement de l'entrée de la ferme (rue Thomassin) et l'aménagement de la mare, baptisée depuis mare de Sacaly (nom inventé pour la circonstance).

Le secteur de la mairie en travaux –BMO 01/1984

À l'origine la ferme des Tournelles était connue sous le nom de Clos (ou Fief) de la Tournelle. Nous n'avons pas pu déterminer ni comment, ni quand, le nom est passé du singulier au pluriel ni quelle en est l'origine. Notons que l'origine la plus répandue de tournelle est "petite tour". Y avait-il une petite tour sur cet enclos ou faut-il s'orienter vers la proximité de la tour Saint-Germain ou vers le nom (Cochonneau-Destournelles) de l'agriculteur acquéreur, entre autre, de la ferme d'Orsigny à la Révolution ?

Le clos de la Tournelle jusqu'à la Révolution

L'abbé Lebeuf écrit, en 1757 : "les Célestins de Marcoucies y possèdent une ferme tenue en fief de Chevreuse. On l'appelle le Fief de la Tournelle".

L'extrait d'un cadastre du 18e siècle ci-joint permet de voir (délimitation en rouge) le clos de la Tournelle.

En avril 1555, par lettre d'érection, le roi François 1er élève la baronnie de Chevreuse au rang de duché, Saclay y est rattaché. Le clos de la Tournelle de Saclay devint propriété des Célestins de Marcoussy dans la première moitié du 15e siècle.

L'ordre des Célestins est créé en Italie, il est officiellement approuvé en 1274 par le pape Grégoire X. Il prend le nom de Célestins quand le fondateur devient pape en 1294, sous le nom de Célestin V.

Le monastère des Célestins de Paris est érigé en 1352, et s'installe dans l'ancien couvent des Carmes.

En 1408 Jean de Montaigu, seigneur de Marcoussy, fait construire pour eux un monastère dans le parc de son château.

Cadastre du 18e siècle

L'ordre est supprimé en 1778, à cause de la corruption qui s'y est développée, ses biens sont confiés à un administrateur de l'évêché de Paris. Un arrêté du conseil d'état du 4 juillet 1778 désigne Marcoussy pour ceux des Célestins qui voudraient continuer dans l'observance de leur règle.

Le clos de la Tournelle à la Révolution

À la Révolution, les domaines et les possessions de l'Église sont déclarées biens nationaux ou Domaines nationaux par le décret du 2 novembre 1789 puis vendus aux enchères. Paradoxalement, la vente des

biens nationaux aboutit à un large transfert des propriétés de la noblesse vers la bourgeoisie.

Le clos de la Tournelle et d'autres biens sont achetés en 1793 par Pierre-Joseph Decauville. Il s'agit d'un riche propriétaire, issu d'une famille originaire de Normandie. Il a déjà acheté le domaine de la Martinière en 1785 et se fait depuis appeler Decauville de la Martinière (certains par abus "l'ennobliront" en écrivant de Cauville de la Martinière). Il décède en mars 1811 et en juin 1812 ses biens sont partagés.

La cave du clos de la Tournelle

Dans une chronique intitulée **La seigneurie du Fay à Linas**, en ligne sur Internet, Jean Pierre Dagnot cite un extrait de l'ouvrage **Traité du Païs de l'Hurepois** du moine célestin Simon de la Motte mort en 1682 :

"Quant au Hurepoix, on y voit deux caves dans terre d'une structure très ancienne et extraordinaire. L'une au Faÿ proche de Montlhéry et l'autre à Saclay au fief de la Tournelle de même dessin et de même disposition ayant le fond du côté du midy et l'entrée vers le septentrion. La différence qui se trouve est que celle du Faÿ est plus dans terre et à la descente voûtée par-dessus vis-à-vis de son entrée et la descente de celle de Saclay qui est élevée un pied et demi ou environ hors de terre est du côté d'occident à moitié voûté par le bas. Les cellules grottes ou caveaux … la cave de la Tournelle en a neuf quatre de chaque côté et une au fond qui peuvent avoir cinq pieds ou une toise de largeur avec autant de profondeur et six à sept pieds ou environ de hauteur. … Du côté droit de la porte, il se trouve une entrée basse qui conduit en penchant comme un évier ou l'on va courbé jusqu'au bord d'un puits très profond qui peut avoir une toise de diamètre et dans celle de la Tournelle l'évier où j'ai fait versé de l'eau … pour avoir la pente commence à paraître au pied de la muraille du fond de la première arcade du côté droit aussi en entrant sur laquelle muraille au dessus d'un évier on discerne en contre bas grossièrement fait et quelques espaces d'entrée que l'on a condamné ce qui fait aucunement d'entrée … ; elles sont pavées toutes deux (…)".

La cave des Tournelles, vue vers l'entrée

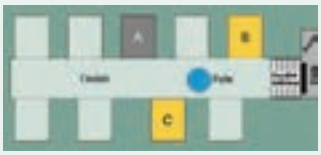

Croquis de la cave des Tournelles

Les arcs qui soutiennent la voûte du couloir

Avec la cave des Tournelles, Saclay peut s'enorgueillir de posséder l'une des trois plus belles caves du Hurepoix *

Pour sa part l'abbé Lebeuf continue le texte présenté au chapitre précédent par : *"…on y voit de ces anciens caveaux à 8 ou 9 branches qui servoient à cacher durant les guerres ce qu'on avoit de plus précieux, & qu'on croyoit mal-à-propos avoir servi aux Druides à faire leurs sacrifices."*

L'exploration de la cave de la mairie permet de vérifier la plupart des éléments ci-dessus et de constater son ancienneté, il s'agit certainement d'un ouvrage remontant au haut moyen-âge.

Ce qui frappe d'abord est que cette cave occupe la largeur de la mairie mais seulement la moitié de sa longueur environ. Est-ce voulu ou la maison d'alors était-elle plus petite que celle d'aujourd'hui ?

Le croquis donne un aperçu de la disposition interne des branches, en "croix de Lorraine" :

- il y a 9 branches, 5 (à vérifier) à droite (en entrant) et 4 à gauche,,
- la hauteur du couloir est de 1,90 m,
- la voute du couloir est soutenue par des arcs en pierres taillées (voir photo),
- dans l'axe du couloir central on trouve un puits qui fournissait l'eau alimentaire,
- les branches marquées B et C sont plus hautes (environ 2m) que les autres (environ 1m60). Avaient-elles une fonction particulière : accès vers l'extérieur ou vers l'intérieur de la maison ?, accès aux souterrains qui partaient de Saclay en direction de Vauhallan et d'Igny ?, rangement d'objets encombrants ?
- la branche marquée A a été bétonnée à une époque récente, nous n'avons pas pu déterminer pourquoi, était-ce une alvéole comme les autres ?
- les soubassements ont été enduits pour limiter les infiltrations lors de l'aménagement de la mairie.

* il faut en effet ajouter la cave du Plessis-Saint-Thibaud aux 2 citées plus haut